

CH_VB 52 2006-3378 vom 20. Dezember 2006

Bundesverwaltung, 2006-12-20, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_52_2006-3378_

FR: CH_VB 52 2006-3378 du 20 décembre 2006

IT: CH_VB 52 2006-3378 del 20 dicembre 2006

Volltext

52 2006-3378 Aéroport régional de Lausanne-La Blécherette Renouvellement de la concession fédérale d'exploitation Décision du 20 décembre 2006

En date du 2 février 2006, l'Aéroport de la région lausannoise «La Blécherette» SA a requis le renouvellement de la concession fédérale d'exploitation auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC. Le 20 décembre 2006, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC a octroyé le renouvellement de la concession fédérale d'exploitation de l'aéroport de Lausanne-La Blécherette à l'Aéroport de la région lausannoise «La Blécherette» SA. La concession d'exploitation est délivrée pour une durée de trente ans. Elle entre en vigueur le 1er janvier 2007 et arrivera à échéance le 31 décembre 2036. La concession couvre l'exploitation d'un aéroport destiné au trafic national et international selon les dispositions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le dossier, comprenant le texte intégral de la décision et les actes déterminants, peut être consulté pendant les trente jours qui suivent la présente publication, à l'adresse suivante: OFAC, Section Plan sectoriel et installations, Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen. Au préalable, prendre contact avec Monsieur Yves Noirjean (031 323 86 51) ou Monsieur Gaël Poget (031 324 22 52) pour convenir d'un rendez-vous. 3 janvier 2007 Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Aéroport régional de Lausanne-La Blécherette. Renouvellement de la concession fédérale d'exploitation In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2007 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 01 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 03.01.2007 Date Data Seite 52-52 Page Pagina Ref. No 10 140 232 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.